

## Le préalable de toute analyse de sol est bien entendu la constitution de l'échantillon sur lequel elle portera

Cette opération est déterminante, car elle va conditionner les résultats à la fois dans leurs précisions et leurs représentativités spatiales. L'adéquation des conseils de fumure à la parcelle dépend donc en premier lieu de l'échantillonnage du sol.

### Quand prélever ?

- Entre la récolte et le travail du sol pour la nouvelle culture.
- Il faut attendre :
  - 2 mois après un apport d'engrais pour les prairies et 4 mois après un apport de fumier sur cultures;
  - 4 mois après un amendement calcique ou organique.
- L'apport d'engrais azotés simples n'est pas un obstacle aux prélèvements dans le cas d'une analyse complète.

### Fréquences des analyses

- Pour contrôler l'état de fertilité du sol, tous les 4 à 5 ans, si possible après la même culture.
- Pour un suivi du niveau de fertilité, tous les 5 à 10 ans, si possible après la même culture.

### Où prélever ?

Choisir une zone homogène de la parcelle et de la culture en évitant :

- les bordures (bois, haies) et les zones récemment pâturées;
- les abords des cours d'eau, mouillères;
- les anciens chemins, anciennes haies, remblais;
- les zones carencées.

### Avec quoi ?

Une tarière ou une bêche.

### Comment prélever ?

- Choisir des endroits bien repérables (coordonnées rectangulaires, GPS, Lieudit).
- Effectuer 12 à 15 prélèvements par parcelle.
- Ces prélèvements doivent être répartis régulièrement (en ligne ou en diagonale).
- Mélanger ces prélèvements et constituer un échantillon (ne jamais mélanger des types de sol différents).

### Profondeur

- Enlever la couche superficielle du sol (0 à 2 cm) pour éviter toute cause de pollution.
- Profondeur de prélèvement :
  - prairies naturelles : 2 à 10 cm;
  - grandes cultures : 2 à 20 cm;
  - cultures maraîchères en pleine terre : 2 à 20 cm.

### Quantité

- Mélanger les 12 à 15 prélèvements.
- Prendre 1 kg de mélange pour un échantillon.

### Envoi

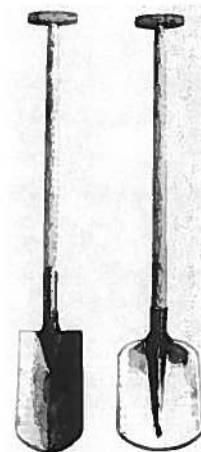
- Dans des sacs en plastique propres avec les indications pour l'identification de la parcelle (nom et n°); l'échantillon doit être accompagné d'une demande d'analyse correctement remplie.
- Les sacs en plastique et les demandes sont disponibles auprès de **Sol-Conseil**<sup>①</sup>, **Grange-Verney**<sup>②</sup> ou **Lullier**<sup>③</sup>.

### Délai d'analyse

De 2 à 4 semaines dès réception de l'échantillon.



Tarière  
hollandaise



Bêches

① Sol-Conseil, Changins, CP 1381, 1260 Nyon 1; [www.sol-conseil.ch](http://www.sol-conseil.ch)

② Agrilogie Grange-Verney, Laboratoire, 1510 Moudon; [www.agrilogie.ch](http://www.agrilogie.ch)

③ Laboratoire sols et substrats, Ecole d'Ingénieurs de Lullier, Rte de Presinge 150, 1254 Jussy; [www.hesge.ch/eil](http://www.hesge.ch/eil)